

l'apparence. Il me suffisait de me sentir sans reproche pour être sans peur.

Hélas ! je me trompais. On n'acquiert l'expérience qu'en souffrant ses leçons. Je n'en avais pas souffert encore. Aujourd'hui, je n'ai malheureusement que trop appris.....

Le 13.—L'Eglise célèbre aujourd'hui une de ses plus belles, de ses plus touchantes et de ses plus sublimes cérémonies : le *Mercredi des Cendres*. La cendre elle-même a, par sa nature quelque chose de triste ; c'est le reste d'un bois consuméc'est la dépouille de ce qui fut autrefois vert, fort, fleuri, couvert de rians feuillages..... C'est l'ombre de ce qui fut un corps.....c'est la poussière dont parle l'Ecriture.

Le mercredi des cendres, tout un monde de fidèles va recevoir sur le front le stigmatte des vanités humaines..... La marque n'est pas plus grande qu'une médaille de la Vierge ; mais elle est aussi efficace que les sacs sur lesquels nos aïeux s'ébattaient avec angoisses.....

La contrition véritable est intérieure.

Le 25.—Une enquête très-sévère, conduite par l'inspecteur des pénitenciers, est commencée depuis mardi. Il procède à huis clos, mais cela n'empêche pas que tout se sait et se répète. On parle de transactions scandaleuses entre des officiers et des détenus !.....

Cette affaire est très regrettable ; car elle va avoir—si elle ne l'a déjà—un effet démoralisant, surtout pour les détenus.

Le 1^{er} mars.—Deux gardes, gravement compromis dans l'affaire dont je parlais hier, ont été amenés à donner leur démission.

Cette affaire amène nécessairement cette conclusion : c'est qu'aucun système ne fonctionnera bien partout, et dans tout établissement pénitencier, mais que pour apprécier les résultats, il faut surtout tenir compte de la personnalité des fonctionnaires chargés de son exécution. Je pense que cette reconnaissance de la valeur qu'il faut attribuer au mérite personnel est conforme aux observations les plus récentes, sans qu'il en résulte aucunement que les principes et les règles, en matière d'exécution des peines, n'aient qu'une importance secondaire. Il en est d'un bon système pénitencier comme d'une bonne constitution, qui favorise la volonté des chefs en ce qui est bon et ne les empêche que de faire mal.

Je ne puis qu'émettre le vœu que ces idées se généralisent, et que l'on sente enfin partout quelle est l'importance pour les établissements pénitenciers du choix de ses employés.

Le 4—Quatre nouveaux pensionnaires sont arrivés aujourd'hui. Je me trouvais à la pharmacie lorsqu'ils sont venus passer l'exa-